

Juin 2026

www.casson.fr



La feuille de chêne

• Magazine d'Informations Municipales • Semestriel •

BEL ÉTÉ À CASSON



Retrouvez la commune sur



Le maire répond à vos questions



Le sujet de la pharmacie à Casson à été évoqué plusieurs fois. Est-il toujours d'actualité ?

En effet, le sujet de l'implantation d'une pharmacie à Casson existe depuis une dizaine d'années, lors de la création de la maison médicale. Nous avions, à l'époque, la problématique du nombre d'habitants qui rendait impossible cette implantation, car le seuil obligatoire de 2500 habitants n'était pas atteint. Nous avons néanmoins continué les échanges avec le pharmacien intéressé depuis 2016. Le recensement de 2024 ayant confirmé le fait que la commune comptait plus de 2500 habitants, le projet est devenu possible et concret.

Nous avons donc travaillé avec le porteur de projet, et j'ai donc le plaisir de vous confirmer la naissance du projet, puisque la place des Grands-Murins est désormais fermée au public, le temps des travaux, qui vont débiter cet été, pour une ouverture de l'officine prévue plus la fin du second semestre 2027.

L'équipe municipale et moi-même sommes ravis de ce nouveau service à la population, en complément de l'offre médicale sur la commune.

La période estivale est lancée, les canicules également, qu'en est-il pour la commune de Casson ?

Ces dernières semaines, les services ont fait preuve de sang froid et d'adaptation et je les remercie de leur réactivité et leur professionnalisme ! Suite à la vigilance canicule rouge, nous avons décidé de fermer plusieurs équipements publics, notamment ceux utilisés pour la pratique sportive. Seules la Grange et l'église sont restées ouvertes pour accueillir les personnes désireuses de se mettre au frais en journée. Nous avons servi des repas froids et toujours équilibrés, aux enfants fréquentant le restaurant scolaire, et les élèves de maternelle de l'école Montgolfier ont pu bénéficier d'un brumisateur installé sous le préau. Les membres du CCAS ont appelé, ou sont allés rendre visite aux personnes inscrites sur notre registre. Si une telle situation se reproduit pendant l'été, nous continuerons d'être pleinement mobilisés.

Sommaire

DÉROULONS NOTRE ACTUALITÉ	3
FAÇONNONS NOTRE AVENIR	11
INFORMONS-NOUS	13
ET SI CASSON SE RACONTAIT...	15
PARTAGEONS NOS PASSIONS	20

Magazine d'Informations Municipales de Casson

Réalisation : Commission relation et communication : Romain Etienne, Didier Beniguel, Éric Telliez, Sylvain Boyas, Karline Nourtel, Sébastien Durant, Marie Gallerand, Jean-Damien Bénard, **Samuel Rosset** et les associations.

Responsable de la publication :

Philippe Euzénat

Directeur de la publication : Samuel Rosset

Tirage : 1 200 exemplaires

Conception : Phenix Studio

Impression : Maya Imprimerie

Crédit photo : Freepik



Protégez votre foyer et partez l'esprit tranquille grâce à l'Opération Tranquillité Vacances !



[Les actualités du CCAS]

Envie de cultiver votre jardin ? Une parcelle est disponible !

Vous aimez jardiner ou vous souhaitez lancer dans un petit coin de culture rien qu'à vous ?

Une parcelle de jardin est disponible à la location aux Lagunes !

Pour 20 € par année civile, vous pouvez profiter d'un lopin de terre pour planter vos légumes, vos fleurs ou simplement passer du bon temps les mains dans la terre.

Les personnes intéressées peuvent en faire la demande directement auprès du CCAS, en mairie ou par mail à ccas@casson.fr

[Les actualités du CCAS]

Installation du nouveau CCAS : une équipe renouvelée au service des Cassonnais

Suite aux récentes élections municipales, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Casson fait peau neuve. Nouvelle équipe, mêmes valeurs : nous faisons le point sur cet acteur essentiel de la solidarité locale.

Le CCAS : C'est quoi exactement ?

Le CCAS est un établissement public géré par un conseil d'administration, présidé de droit par le Maire. Le CCAS est un établissement public rattaché à la commune. Sa mission : accompagner les Cassonnais dans leurs démarches sociales et leur apporter un soutien face aux difficultés du quotidien ; Aide alimentaire, accès aux droits, soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap, accompagnement des familles...

Qu'il s'agisse d'une aide ponctuelle ou d'une orientation vers les services du Département, le CCAS est votre interlocuteur de proximité.

Bienvenue à la nouvelle équipe

Nous avons le plaisir d'accueillir les membres qui s'engageront pour la durée du mandat au service du lien social. Le conseil d'administration est composé d'élus et de représentants de la société civile (associations familiales, de retraités, de personnes handicapées, etc.).

Les membres du nouveau conseil :

- Président : Euzenat Philippe
- Vice-Présidente : Bafourd Sandra
- Vice-président délégué : Guidoux Anthony
- Membres élus du conseil municipal : Brassier Françoise, Etienne Romain, Gillot Maryvonne, Menard Carole,
- Membres nommés par arrêté du maire : Charrier Marie-Laure, Josse Isabelle, Lambert Céline, Ogereau Brigitte, Vion Armel, Vissault Stella

Le mot de la municipalité : « Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres. Leur engagement bénévole est le moteur de la cohésion de notre commune. Merci à eux pour leur dévouement. »

A la suite du conseil d'administration d'installation l'ensemble des membres ont décidé à l'unanimité de maintenir une initiative de la précédente équipe : « Les Rendez-vous du CCAS »

La volonté de la nouvelle équipe est de rester au plus près des habitants.

Quand ? Les samedis d'ouverture de la mairie, le 1^{er} et 3^e du mois

Où ? En mairie sur rendez-vous uniquement

Pour quoi ? Aide à la demande de logement social, aide alimentaire, secours d'urgence, ou simplement pour être écouté et orienté.

Contact utile

Pour toute question ou pour prendre rendez-vous avec un membre du CCAS, contactez l'accueil de la mairie

Téléphone : 02 40 77 62 46

SMS : 07 56 18 10 05

Email : ccas@casson.fr



Retour sur... Le Camp Américain en Joëlette !

[Les actualités du CCAS]

Du 7 au 10 mai dernier, la commune de Casson a vibré au rythme de l'histoire avec l'installation du Camp Américain. Au milieu de ce grand rassemblement populaire, la journée du jeudi 7 mai a été marquée par une initiative particulièrement solidaire : une visite du camp en Joëlette, pour que le patrimoine soit partagé par tous.

Une immersion réussie et riche en émotions

Au départ de la Place Montréal, les participants ont pu plonger au cœur du quotidien des soldats grâce à une reconstitution saisissante. Le voyage dans le temps s'est prolongé avec la découverte de la «classe ancienne», un moment suspendu qui a rappelé des souvenirs aux plus anciens et émerveillé les plus jeunes.

Handi Cap Évasion : Le partenaire clé de cette réussite

Cette journée n'aurait pas pu voir le jour sans l'association **Handi Cap Évasion**. Grâce à la mise à disposition de leurs célèbres **Joëlettes** (fauteuils tout-terrain monoroues) et à la présence d'accompagnateurs formés et dynamiques, le terrain n'a été un frein pour personne.

Les sourires sur les visages et la complicité partagée entre les visiteurs et les pilotes des Joëlettes ont témoigné de la réussite absolue de ce partenariat.

La municipalité de Casson adresse un grand merci à l'association Handi'cap Evasion, les bénévoles et les accompagnateurs.

Retrouvez les photos souvenirs de cette journée sur nos réseaux sociaux.



[Les actualités du CCAS]

Rentrée associative : le CCAS vous aide à financer le sport et la culture !

À l'approche des inscriptions dans vos clubs et associations préférés pour la rentrée, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Casson vous rappelle l'existence de son **dispositif d'aide financière pour l'accès au sport et à la culture**.

Afin que chacun puisse s'épanouir, pratiquer une activité et tisser des liens, cette aide sous conditions de ressources (basée sur le quotient familial) permet de prendre en charge **jusqu'à 50 €** sur les frais d'adhésion, de licence ou de stage.

Qui peut en bénéficier ?

- Les enfants scolarisés de 3 à 18 ans.
- Les jeunes étudiants et apprentis jusqu'à 25 ans.
- Les personnes en situation de handicap (sans limite d'âge).
- Les personnes en situation de précarité ou de pauvreté.

Quelles sont les activités prises en charge ?

Les activités régulières ou les stages (hors temps scolaire) pratiqués sur la commune ou au sein de la CCEG (pour les situations de handicap à l'échelle départementale) : clubs de sport, cours de musique, théâtre, arts créatifs, peinture, mais aussi les sorties culturelles (cinéma, concerts) ou les activités proposées par l'ALSH, l'AJICO ou le CARGO.

Contact et renseignements : pour recevoir votre dossier ou vérifier votre éligibilité, contactez directement le CCAS de Casson.

[Les actualités du CCAS]

À vos agendas : La Semaine Bleue arrive à Casson du 5 au 11 octobre 2026 !

C'est le rendez-vous incontournable de l'automne pour nos aînés et jeunes retraités. Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Casson, l'édition 2026 de la Semaine Bleue se prépare activement en coulisses. Nous levons le voile sur les premiers grands temps forts de cette semaine dédiée au partage, à la forme et à la convivialité !

Grand Air : Sortie nature et sport au Lac de Vioreau

Après le franc succès des éditions précédentes, direction la base de loisirs de Vioreau pour une journée vitaminée ! Au programme : des ateliers d'Activité Physique Adaptée (APA) au grand air. Conçus spécifiquement pour les plus de 60 ans, ces ateliers sont parfaits pour allier bien-être physique, mental et lutte contre l'isolement dans un cadre naturel exceptionnel.

Forme & Santé : Lancement des Ateliers VITALITÉ (avec l'ASEPT)

Prendre soin de soi, cela s'apprend à tout âge. La Semaine Bleue donnera le coup d'envoi d'un parcours complet de 6 séances collectives et gratuites. Sommeil, nutrition, équilibre... vous y découvrirez toutes les clés d'un « bien vieillir » dynamique.

Quand ? Tous les vendredis matin de 10h00 à 12h30, du 9 octobre au 27 novembre 2026.

Ouvert à tous les retraités (sur inscription).

Avenir : Ateliers « Bienvenue à la retraite » (avec Neosilver)

Vous êtes futur ou jeune retraité ? Abordez ce nouveau chapitre de vie en toute sérénité ! En partenariat avec Neosilver et les caisses de retraite (Carsat), ce parcours ludique de 6 thématiques vous accompagnera pas à pas : gestion du nouveau rythme quotidien, démarches administratives, projets personnels et temps pour soi.

Quand ? Tous les mardis matin de 10h à 12h à la salle « Espace Triskell », dès le mardi 6 octobre 2026.

Gratuit sur inscription.

Culture : L'incontournable sortie au Théâtre

C'est la tradition que vous attendez tous avec impatience chaque année ! Le CCAS peaufine actuellement le choix de la pièce, mais un conseil : soyez vigilants dès l'ouverture des inscriptions

Un programme encore en construction...

Les membres du CCAS redoublent d'énergie pour vous concocter d'autres surprises, ateliers et moments conviviaux pour enrichir le reste de la semaine.

Le programme définitif vous sera communiqué prochainement et les inscriptions débiteront lors du forum des associations.

[Les actualités du CCAS]

Accompagnement budgétaire : permanence de l'UDAF44

Un changement de situation professionnelle ou familiale (retraite, naissance...), des difficultés pour souscrire un prêt (réparation du véhicule, achat de matériel médical...), des questions sur vos crédits ?

La conseillère de l'UDAF 44 vous accompagne sur toutes les questions liées au budget familial et dans la réalisation de vos projets.

Permanences de 9h à 12h :

- Jeudi 24 septembre : Fay-de-Bretagne
- Jeudi 29 octobre : Vigneux-de-Bretagne
- Jeudi 26 novembre : Sucé-sur-Erdre
- Jeudi 17 décembre : Notre-Dame-Des Landes

Entretien gratuit et confidentiel, sur rendez-vous en contactant Mme Elise GIDOUIN-Chargée d'accompagnement budgétaire au 06.99.71.65.79 ou e.gidouin@udaf44.asso.fr

Le budget 2026



Didier Beniguel

adjoint en charge du budget et des finances.

Le budget est voté par le conseil municipal. Pour l'année 2026, le budget a été adopté le 3 mars dernier.

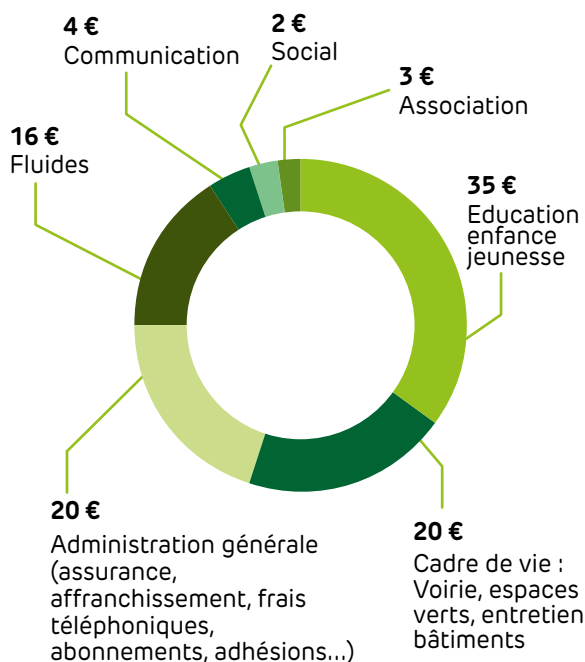
Voici les chiffres clé du budget 2026 : 4 872 685,24 €

- Fonctionnement : 2 746 770.00 €
- Investissement : 2 125 915.24 €

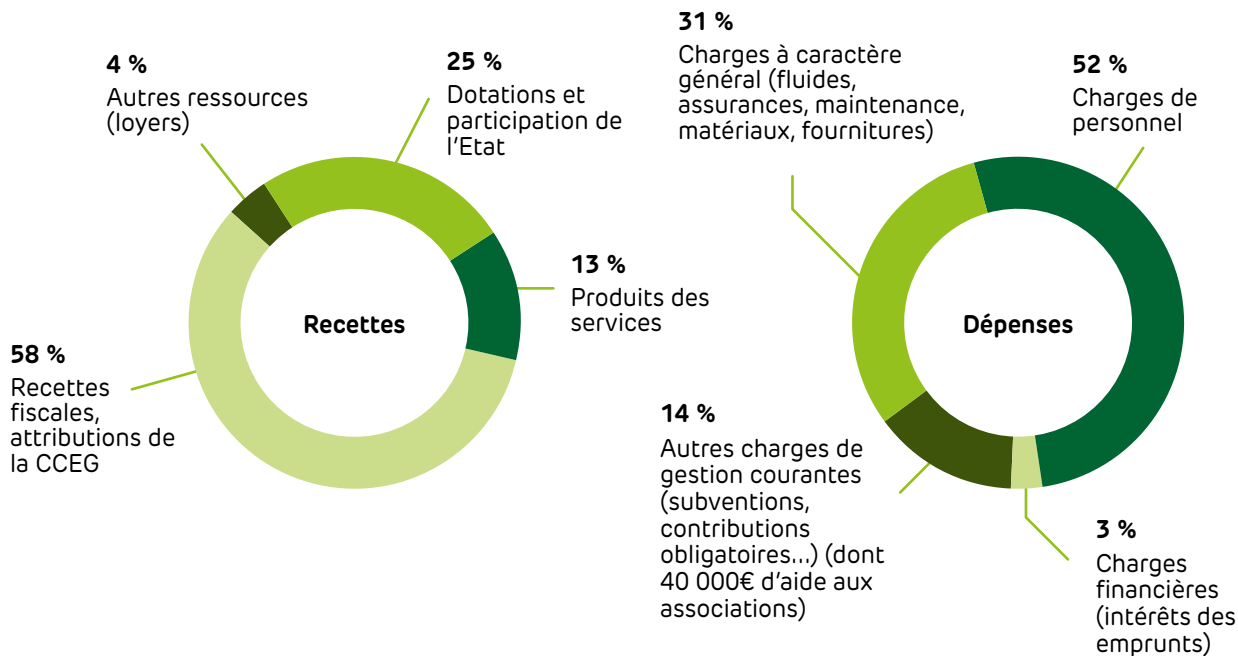
Chacune de ces sections doit être représentée à l'équilibre, c'est-à-dire que les recettes doivent être égales aux dépenses.

Cet équilibre permet de maintenir la qualité des services à la population.

Afin de vous donner une idée de la répartition des dépenses, nous avons calculé les chiffres pour 100 € dépensés en fonctionnement (charges à caractère général et de gestion courante) :



Le budget de fonctionnement à la loupe

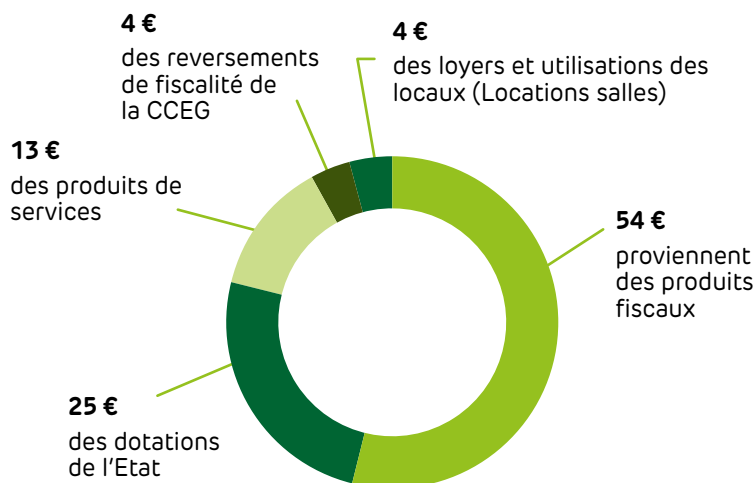


Armelle Bossis

adjointe en charge de la vie associative et culturelle.

Entre les subventions accordées à chaque association et les investissements pour permettre aux associations de pouvoir pratiquer leurs activités dans les meilleures conditions et le partenariat avec PVA sur le camp américain. Le montant alloué cette année reste stable par rapport à l'année dernière.

Pour 100 € de recettes



Budget d'investissement de l'année

Réhabilitation mairie : 250 000 € en 2026 sur un budget total estimé de 720 000 € sur deux ans pour la phase un.

Subventions attendues : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 204 046.25 €

et Fond vert : 204 750€, nous devrions percevoir des acomptes de 30 % en 2026.



Jean-Pierre Bureau

adjoint en charge du bâtiment et du patrimoine immobilier.

Le chantier de réhabilitation de la mairie se déroulera en deux phases. La première phase consiste en la rénovation de la salle municipale, des réserves, la construction de l'extension et de la nouvelle entrée et de la création et de la mise aux normes des sanitaires. Ainsi que tous les équipements chauffage, électricité, ventilation qui seront calibrés pour faire la phase deux.

La deuxième phase consiste à rénover l'ancien bâtiment de la mairie pour le mettre à neuf, l'isoler et le moderniser.

Informatique : 15 000 €

Remplacement d'une partie du parc informatique de la commune. Le matériel est obsolète.

Salle polyvalente : 10 000 €

Finalisation du chantier global, signalisation extérieur, finalisation du parking, matériel divers.

Rénovation logements locatifs : 14 000 €

Matériels divers : 18 000 €

Autolaveuse pour la salle du Belvédère, film solaire pour lutter contre la canicule à l'école, matériel divers.

Etude chapelle sainte Anne : 9 000 €

La Chapelle est en mauvaise état et nécessite des gros travaux d'entretien. Cette étude servira à déterminer les travaux à réaliser.

Projets à définir : 20 000 €

Rénovation du sol de l'Atelier, maison médicale, croq-loisirs,...

Restes à réaliser 2025 : 607 000 €

Subventions attendues : solde de Dotation de Soutien à l'Investissement Local de 350 000 € (sur 500 000 €), 200 000 € du Fond Européen de Développement Régional, et solde du fonds de concours CCEG d'un montant de 53 312.50 € (sur 213 275 €) et le solde du contrat de territoire 10 979.46 € (sur 30 163€).

Il s'agit principalement des dépenses à réaliser sur la fin du chantier de la salle polyvalente du Belvédère, d'acquisition de matériel et d'aménagement des logements locatifs.

Remboursement capital de la dette : 100 000 €

Il s'agit du remboursement des emprunts en cours

Nicolas sacré champion de France de baby-foot U19 !

Du 1^{er} au 3 mai 2026, les championnats de France de baby-foot se sont déroulés à La Chapelle-sur-Erdre, réunissant pas moins de 447 joueuses et joueurs, répartis dans 25 catégories, sur près de 60 tables de jeu.

Parmi eux, le jeune Cassonnais Nicolas Fiolleau, licencié au NAC Baby-foot de Nort-sur-Erdre, s'est particulièrement illustré dans la catégorie U19, particulièrement relevée avec plusieurs joueurs sélectionnés en équipe de France.

Au terme d'une finale intense disputée « à la belle », Nicolas est parvenu à battre le champion de France sortant, Victorien Leduc, et décroche ainsi le titre de champion de France U19 en simple.

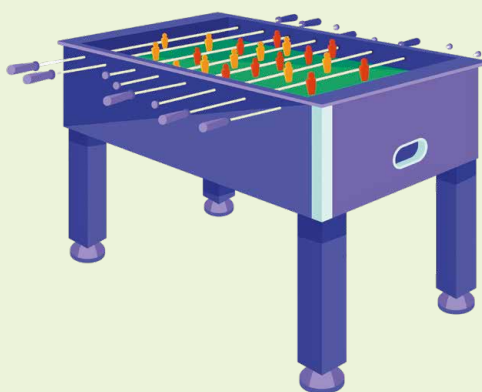
Mais la performance ne s'arrête pas là. Engagé également en double U19 avec Louis Bon, joueur de Béziers qu'il rencontrait pour la première fois en compétition, Nicolas réalise un nouveau parcours remarquable. Après une demi-finale accrochée remportée à la belle face à Victorien Leduc et son cousin Matisse, les deux joueurs s'imposent en finale contre Louis Sapin et son frère, permettant à Nicolas de réaliser un magnifique doublé national.

Cette victoire vient récompenser plusieurs années de persévérance. Depuis 2022, Nicolas retrouvait régulièrement Victorien Leduc dans les grandes compétitions nationales et internationales, notamment en finales des championnats de France U16 ou encore des championnats du

monde Bonzini. Cette année, il a finalement pris sa revanche de la plus belle des manières.

Grâce à ces résultats, Nicolas est désormais qualifié pour la prochaine Coupe du Monde multitable, qui se déroulera dans deux ans. Lors de la précédente édition organisée à Saragosse, en Espagne, il avait déjà atteint les quarts de finale en double U16 et les huitièmes de finale en simple U16, dans une compétition rassemblant près de 1 500 joueuses et joueurs autour de plus de 200 baby-foot.

Avant de briller dans cette discipline, Nicolas avait également déjà montré de belles qualités sportives au sein du Badminton Club de Casson, où il a évolué durant plusieurs saisons.



Bibliothèque municipale

Connaissez-vous la bibliothèque municipale de Casson ?

Située route de Nort-sur-Erdre, à l'ombre du grand tilleul, elle vous ouvre ses portes le :

- Mercredi de 15h30 à 17h30
- Samedi de 15h à 17h
- Dimanche de 10h30 à 12h

Elle dispose d'un fonds documentaire de 8025 livres, de 16 abonnements à des revues. Albums, BD, premières lectures, livres jeux, romans, mangas, policiers, il y en a pour tous les goûts ! Le fonds est renouvelé par le prêt de documents auprès de la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique, et des achats réguliers dans l'année.

C'est aussi une des ludothèques d'Erdre et Gesvres qui comprend plus de 275 jeux pour tous les âges !

L'inscription est gratuite, alors, vous venez ?



À la rencontre du Ty Bistrot



Le Tri Kaouenn entame une nouvelle étape de son histoire et devient désormais le Ty Bistrot, sous l'impulsion de Claire et Nicolas, les nouveaux gérants. Avec énergie et convivialité, ils insufflent un renouveau à ce lieu bien connu des habitants, tout en conservant son esprit chaleureux et accessible à tous.

À leurs côtés, Maxine prend les commandes de la cuisine et propose une offre simple et généreuse, fidèle à l'esprit brasserie. Le Ty Bistrot se veut un véritable lieu de vie, combinant plusieurs activités essentielles du quotidien : bar, brasserie, tabac, presse, ainsi que les services FDJ et PMU. Une polyvalence qui en fait un point de rencontre incontournable pour les habitués comme pour les visiteurs de passage.

Côté horaires, l'établissement s'adapte aux rythmes de chacun. Il accueille sa clientèle du lundi au jeudi de 6h30 à 19h30, et prolonge l'ambiance le vendredi jusqu'à 22h. Fermé le samedi, le Ty Bistrot rouvre le dimanche matin de 8h30 à 13h pour un moment convivial en fin de week-end.



Avec cette reprise, Claire, Nicolas et Maxine ambitionnent de faire du Ty Bistrot un lieu vivant, accueillant et dynamique, où chacun peut se retrouver, échanger et partager un instant de détente.

À la rencontre de La Cassonnaise – Pizzeria & Restaurant Rapide

Ouverte depuis le début d'année à Casson, La Cassonnaise a déjà conquis le cœur des habitants ! Avec plus de 160 avis clients, notre pizzeria s'est imposée comme une adresse incontournable de la commune.

Notre philosophie est simple : cuisiner avec amour et des produits frais. Ici, presque tout est fait maison, avec soin et générosité. La carte est variée pour satisfaire toutes les envies : pizzas classiques et originales, tacos, burgers, sandwiches, paninis, salades... Il y en a pour tous les goûts, à chaque moment de la journée !

La Cassonnaise s'adapte à votre quotidien : repas sur place dans une ambiance chaleureuse, commande à emporter ou livraison à domicile sur Casson et les villages voisins. Commandez facilement en ligne sur lacassonnaise.fr

Ce qui nous rend différents ? Un accueil sincère, un service rapide sans jamais sacrifier la qualité, et cette envie de bien faire que nos clients ressentent dès la première bouchée. 160 avis, c'est 160 personnes qui nous ont fait confiance – et ça, ça n'a pas de prix.

3 rue Myotis, 44390 Casson

lacassonnaise.fr

Instagram & Facebook : La Cassonnaise



AJICO : un espace pour les jeunes

L'AJICO (Animation Jeunesse Intercommunale) est un lieu dédié aux jeunes, situé à Nort-sur-Erdre. Cet espace, encadré par des animateurs qualifiés, offre un cadre convivial où les jeunes peuvent se retrouver, s'amuser, exprimer leur créativité et participer à des activités variées. L'objectif ? Favoriser l'autonomie, l'échange et l'épanouissement de chacun, tout en s'amusant.

Période scolaire : mercredi de 14h à 18h et vendredi de 18h à 22h.

Vacances scolaires : Les horaires varient selon le programme proposé, avec des activités organisées tout au long de la journée.

Les jeunes peuvent participer à des ateliers, des soirées à thème, des sorties culturelles ou sportives.

Pour permettre à tous de rejoindre l'AJICO, une navette gratuite est mise en place depuis Casson, avec des arrêts au Château d'eau, place Montréal et Pas Chevalier. Ce service est automatiquement activé dès qu'un jeune est inscrit à une activité.

Contact et informations :

Pour toute question ou demande d'information, vous pouvez contacter l'AJICO par :

- E-mail : ajico@nort-sur-erdre.fr
- Téléphone : 02 51 12 66 14.

L'AJICO, c'est bien plus qu'un simple lieu d'accueil : c'est un espace d'échange, de découverte et d'épanouissement pour les jeunes du territoire. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire pour profiter de toutes les animations proposées !



La table à échange : un petit geste qui change tout au restaurant scolaire

Chaque repas est un moment important pour les enfants : on y découvre de nouveaux goûts, on partage, on apprend. Pour rendre ce temps encore plus agréable et responsable, le restaurant met en place une table à échange, un espace simple mais malin qui aide à réduire le gaspillage tout en encourageant l'autonomie des convives et le partage.

Comment fonctionne une table à échange ?

Le principe est très facile à comprendre. Lorsqu'un enfant range son plateau après le repas, il peut déposer sur la table à échange son entrée, son produit laitier et son dessert auxquels il n'a pas touché. Cela peut être, par exemple, un fruit, un yaourt, ou une compote...

Plus tard, un autre élève peut venir y récupérer un de ces aliments s'il a encore faim ou s'il souhaite compléter son repas. Ainsi, chacun mange selon son appétit, sans gaspiller.



Retrouvez le service enfance au forum des associations

À l'occasion du forum des associations, qui se tiendra samedi 5 septembre de 10h à 12h30 dans la salle du Belvédère, le service enfance de la commune de Casson sera présent pour échanger avec les familles et les jeunes.

Que vous ayez des questions sur les activités périscolaires, les modes de garde, ou simplement envie de faire connaissance avec l'équipe, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ! Ce sera l'occasion de découvrir les services proposés et de discuter de vos besoins en matière d'accueil et d'accompagnement des enfants.

Rendez-vous samedi 5 septembre, de 10h à 12h30, au Belvédère.

Nous serons ravis de vous y accueillir !

Pour plus d'informations, contactez le service enfance au 02 40 77 62 46 ou par mail à contact@casson.fr



Le Relais Petite Enfance de Casson

Bonjour, je suis Sonia Tronson, éducatrice de jeunes enfants et la nouvelle animatrice du Relais Petite Enfance de Casson et Sucé-sur-Erdre.

Je suis originaire d'Orvault. Je suis diplômée depuis 26 ans, j'ai travaillé en crèche et en halte-garderie et depuis 2017 j'étais responsable du Relais Petite Enfance de Fréjus.

Le Relais est ouvert au public depuis le mercredi 19 novembre 2025, les activités d'éveil ont commencé en janvier 2026. Je suis présente tous les mardis à Casson de 9h à 17h à la salle de la Marelle rue des Ardillaux.

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'informations : il reçoit et accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Le RPE est aussi un lieu d'échanges et de rencontres pour les professionnelles de la garde à domicile et un lieu d'éveil pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles car il propose des ateliers le matin une fois par semaine.

Il accompagne les parents employeurs et les assistantes maternelles dans les démarches administratives.

Le RPE propose des ateliers parents-enfants aux parents employeurs tous les derniers mercredis du mois de 15h30 à 17h (sur inscription) à Sucé-sur-Erdre.

Pour tout contact :

relaispetiteenfance@suce-sur-erdre.fr

Tel : 02 40 77 77 95

Le RPE a participé à la chasse aux œufs le mardi 7 avril avec La crèche du Dehors, la crèche Paprika et la micro-crèche les Cocons en présence aussi des assistantes maternelles de Casson.

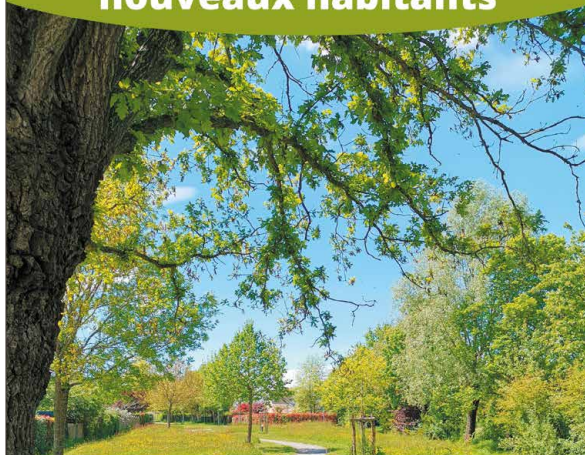
Un projet passerelle est en cours avec les écoles : l'objectif sera de réaliser des actions entre les accueillis des assistantes maternelles et les enfants de maternelle pour créer du lien dès septembre 2026.

Un projet aussi sur la parentalité avec la crèche Paprika en proposant des conférences à thèmes sur des sujets concernant les jeunes enfants durant l'année 2026-2027.



Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance du 14 au 21 mars qui a pour thème cette année « des équilibres » le RPE a organisé des activités d'éveil autour de l'équilibre pour les enfants et une conférence sur l'équilibre alimentaire pour les parents et les professionnelles.

Accueil des nouveaux habitants



**Vous venez d'arriver à Casson ?
Venez rencontrer vos élus !**

Inscrivez-vous à la
prochaine matinée d'accueil
en flashant ce QR Code



Renseignements communication@casson.fr



Forum des associations



**Se rencontrer, échanger,
s'engager, jouer**

**Salle du Belvédère
Samedi 5 septembre 2026
de 10h à 12h30**

Renseignements : communication@casson.fr



REPAIR CAFE

Participation
libre

Hi-Fi
Vélos
Jouets
Smartphone
Informatique
Travaux de couture
Électroménager
... et tous vos objets
du quotidien



Jeter ? Pas question !

**Réparons ensemble vos
objets en panne.**

En 2026 :
Samedi 21 mars
Samedi 20 juin
Samedi 19 septembre
Samedi 19 décembre
de 9h à 12h

**Espace Triskell
Rue des Ardillaux, Casson**

[repair.cafe.erdre.gesvres](https://www.facebook.com/repair.cafe.erdre.gesvres)

www.repaircafe.org/fr

tél. 06 08 74 37 94

À l'occasion du Camp US organisé à Casson, la municipalité a proposé aux visiteurs une immersion exceptionnelle dans l'école d'autrefois grâce à la reconstitution d'une salle de classe ancienne.

Installée sous une tente spécialement aménagée, cette mise en scène fidèle a permis de retrouver l'atmosphère des écoles d'antan. Les visiteurs ont pu découvrir le mobilier, manipuler le matériel pédagogique d'époque et échanger autour des souvenirs que ce décor faisait ressurgir.



Le jeudi 7 mai, les élèves des deux écoles de la commune ont également bénéficié de cette animation. Ils ont ainsi exploré l'ancienne salle de classe, assisté à un atelier d'écriture à la plume, observé les véhicules militaires présents sur le camp et rencontré deux anciens enfants de Batz sur mer, venus partager leurs souvenirs et témoigner de leur quotidien d'autrefois. Cette immersion, à la fois ludique et instructive, leur a offert un éclairage concret sur la vie scolaire et la vie quotidienne du passé. Les échanges avec Odette, Michelle et Anne Marie ont passionné les élèves.

La municipalité adresse ses remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des bénévoles et passionnés qui ont contribué à la réussite de cette belle initiative.

Prendre le temps d'écouter le passé c'est apprendre à se confronter à d'autres réalités.



Mercredi après-midi, précédant la fête de la Libération, les enfants de Croq'Loisirs ont eu la chance d'assister au passage de chars d'époque. Un moment fort qui a éveillé leur curiosité et leur a permis de découvrir un peu d'histoire en grandeur nature, juste avant les commémorations du 8 Mai.



Et si Casson se racontait...

Il s'appelle Jean-Paul Gautier, et il peint Casson depuis plus de vingt ans.

Dans la Feuille de chêne de janvier 2023, Guy Gillot évoque ce croqueur d'images aux quatre saisons que beaucoup connaissent bien maintenant pour l'avoir croisé avec son chevalet, les pinceaux gorgés de lumière, à l'affût d'un lièvre furtif aux abords de Recouvrance ou d'un chat nonchalant devant la croix des Égréas, ou devant la chapelle Sainte-Anne, ou près des cerisiers en fleurs du Pâtis-Jars.

Guy avait prédit à Jean-Paul qu'il exposerait bientôt à Casson. Cette prédiction s'est réalisée en 2025, et même deux fois : à la salle de la Grange en septembre 2025 à l'occasion de la fête du patrimoine au cours de laquelle s'est déroulée la randonnée du facteur, et lors de l'inauguration de la salle du Belvédère à la fin de novembre 2025.



Mais qui est Jean-Paul Gautier ?

Né en 1952 en Avignon, il réside actuellement à la Côte-Saint-André en Isère ; autodidacte, son œuvre prend naissance dans les années 80. Pour l'essentiel dans le Nord de l'Isère, mais également en Provence et en Bretagne. Ses thèmes de prédilection sont les paysages et les gens. Analyste, chercheur et humaniste, il puise dans les leçons des grands maîtres du passé, et porte un regard sensible sur tout ce qui l'entoure, il affectionne particulièrement les gestes de la ruralité, les scènes traditionnelles de la campagne et le plaisir immédiat de peindre dans la nature. Il dit : Tout mon amour pour ce qui vit est dans chacun de mes dessins.

Jean-Paul Gautier s'inscrit dans les traces de Johan Barthold Jongkind qu'il définit comme le grand-père de l'impressionnisme. Claude Monet a vu en Jongkind son maître. Jongkind était ami de Corot et de Boudin.

En 2022, Casson mon pays a édité, façon carte postale, et avec l'aimable autorisation du peintre, quatre de ses images du bourg de Casson. En 2025, Jean-Paul accorde à nouveau à Casson mon pays l'autorisation d'éditer quatre nouvelles images, et cette fois, sur la campagne cassonnaise.



Ces huit cartes sont proposées lors de chaque événement de l'association.

Revenons maintenant sur l'exposition de septembre 2025 lors de la journée du patrimoine.



Dans la salle de la Grange, le samedi 20, le dimanche 21 et le lundi 22 septembre 2025, les murs accueillent des dessins, des aquarelles des peintures de paysages illustrant des scènes de la vie rurale. Les marcheurs de la randonnée du facteur sont les premiers à découvrir l'exposition le samedi 20 septembre. Les écoliers viendront le lundi après-midi 22 septembre. Lors du marché de Noël, plusieurs d'entre eux viendront au stand de Casson mon Pays pour évoquer, à partir des affiches de l'exposition, les bons souvenirs qu'ils en ont gardés, en particulier le plaisir de retrouver leur rue, et parfois leur maison, sur les toiles du peintre.

Les erreurs de tri

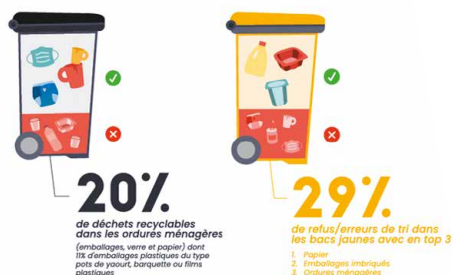
Plusieurs campagnes sont régulièrement menées chaque année pour analyses le contenu de nos poubelles. Constat pour l'année 2025 : les erreurs de tri restent encore trop nombreuses, dans les ordures ménagères comme dans les bacs jaunes. Elles créent un effet domino sur toute la chaîne de gestion des déchets, en compliquant la collecte, le tri et la réorientation vers d'autres filières, ce qui augmente fortement les coûts. Sur Erdre & Gesvres, les erreurs dans les bacs jaunes représentent 29 % des déchets collectés, et coutent 435 000 € euros par an à la collectivité.

A contrario, les emballages recyclables encore jetés dans les ordures ménagères atteignent 20 % de la collecte et génèrent près de 150 000 € de surcoût.

Ces erreurs de tri se chiffrent donc en moyenne à 21,50 € par foyer !

Campagne de qualité de tri

Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement des habitants à l'amélioration de la qualité du tri des déchets, une nouvelle campagne de contrôle des bacs jaunes sera menée cette année, sur Nort-sur-Erdre et Les Touches. Elle se déroulera en deux temps, avec une première phase en juin, une seconde à l'automne. Cette démarche a pour but de sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques de tri. Toutes les infos sur cceg.fr



La collecte des appareils électriques évolue dans les déchèteries d'Erdre et Gesvres

La communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG) est confrontée depuis plusieurs années à des dégradations répétées et à des actes de vandalisme sur l'ensemble de ses déchèteries. Ces agissements quotidiens ont de lourdes conséquences sur le fonctionnement des sites : difficultés d'exploitation, dégradations d'équipements, insécurité pour les agents et coûts financiers très élevés, estimés à 100 000 € minimum par an. Ces actes sont principalement liés à la présence des appareils électriques et électroniques, très convoités.

Malgré de nombreuses démarches et négociations avec le collecteur qui n'ont pas porté leurs fruits, la CCEG s'est retrouvée contrainte à prendre une décision politique forte : supprimer la présence de ce gisement très convoité sur l'ensemble des déchèteries, afin de préserver les équipements intercommunaux et garantir la sécurité du personnel travaillant sur place.

Afin de garantir la collecte systématique de ces appareils en fin de journée, une réorganisation importante est nécessaire, et se traduira à partir du 1^{er} juin prochain par :

L'arrêt de la collecte de ces appareils sur les déchèteries de Vigneux-de-Bretagne, Sucé-sur-Erdre et Petit-Mars ;

Le maintien ou la mise en place de collectes ponctuelles sur les déchèteries de Nort-sur-Erdre et Notre-Dame-des-Landes ;

Le maintien des collectes en continu sur la déchèterie de Grandchamp-des-Fontaines jusqu'à 16h maximum.

La déchèterie n'est pas un passage obligé pour se débarrasser de ces appareils :

Les petits appareils électroménagers (grille-pain, bouilloire, sèche-cheveux, téléphone, perceuse, jouets électriques, etc.) peuvent être déposés dans les points de collecte mis à disposition par les magasins distributeurs. Profitez de vos courses pour déposer vos appareils dans un point de collecte près de chez vous : www.ecosystem.eco

Pour les appareils volumineux (réfrigérateurs, machines à laver, lave-vaisselle, fours, etc.), la reprise de l'ancien appareil est obligatoire lors de l'achat d'un équipement neuf, et ce pour tous les distributeurs.

La communauté de communes remercie les usagers pour leur compréhension et leur coopération face à ces ajustements nécessaires.



Plan Canicule : Protégeons ensemble les plus fragiles !

À l'approche des fortes chaleurs estivales, la municipalité de Casson et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilisent pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Face aux risques liés à la canicule, deux piliers sont essentiels : l'adoption de gestes simples au quotidien et l'inscription sur le registre communal des personnes vulnérables.

Qu'est-ce que le Registre des Personnes Vulnérables ?

Il s'agit d'un dispositif de prévention, de veille et de solidarité gratuit, nominatif et strictement confidentiel. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture (canicule, épidémie ou grands froids), le CCAS utilise ce registre pour contacter régulièrement les personnes inscrites. Cette démarche permet de s'assurer de leur état de santé, de leur apporter écoute, conseils, et de coordonner rapidement des interventions ou une assistance à domicile si nécessaire.



Qui peut s'inscrire ?

L'inscription se fait sur la base du volontariat. Elle s'adresse aux résidents de Casson (qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire) se trouvant dans les situations suivantes :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail.
- Les adultes en situation de handicap ou malades à domicile (bénéficiaires de l'AAH, de l'ACTP, d'une pension d'invalidité ou titulaires d'une carte d'invalidité).
- Les personnes isolées ou dépendantes.

Comment procéder ? La démarche peut être effectuée à tout moment par la personne elle-même, son représentant légal, ou par un tiers (proche, voisin, médecin, service d'aide à domicile).

Fortes chaleurs : les bonnes pratiques à adopter

Pendant l'été, nous vous invitons à appliquer rigoureusement les recommandations de Santé publique France pour vous protéger :

- **Restez au frais** : Maintenez-vous chez vous ou passez du temps dans un lieu rafraîchi.
- **Protégez votre logement** : Fermez les volets et les fenêtres durant la journée, et ouvrez-les la nuit pour faire circuler l'air.
- **Hydratez-vous** : Buvez de l'eau régulièrement, sans attendre d'avoir soif.
- **Prenez soin de votre corps** : Mouillez-vous le corps régulièrement (brumisateur, douche fraîche) et mangez frais et équilibré.
- **Adaptez vos activités** : Évitez l'alcool et privilégiez les activités douces en évitant les efforts physiques aux heures les plus chaudes.
- **Soyez solidaires** : Prenez des nouvelles de vos proches, de vos voisins âgés, isolés ou fragiles.

En cas de malaise ou d'urgence médicale pour vous ou un proche : composez immédiatement le 15.

Contacts utiles à Casson

Pour vous inscrire ou signaler un proche auprès du CCAS de Casson :

- Téléphone : **02 40 77 62 46**
- E-mail : ccas@casson.fr
- Les formulaires d'inscription papier sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Pour s'informer sur la canicule :

Canicule Info Service (appel gratuit) : **0 800 06 66 66**

Sites internet de référence : vigilance.meteofrance.fr ou sante.gouv.fr.



[La vie des quartiers]

« Ma Pomme Blanche » : une belle tradition conviviale à la Pommeraie

La fête du quartier, qu'on appelle à la Pommeraie « Ma Pomme Blanche », est un moment à ne pas rater le 3^e vendredi du mois de juin !

Le nom « Ma Pomme Blanche » vient de Ma pour Malabry, Pomme pour la Pommeraie et Blanche pour la Pierre Blanche

L'idée, depuis plus de 35 ans, est de se proposer (à deux familles en général) pour préparer une réception pour tous les voisins qui veulent passer un super moment festif.

Au programme : partager tout ce qu'on n'a pas le temps de se dire, étant à la fois tout près mais loin par les occupations de chacun, rigoler, danser, se retrouver autour d'un bon repas, de la bonne humeur, de la bonne musique et des jeux improvisés ! Il y a deux ans, c'était paella, l'année dernière couscous... et cette année, ce sera la surprise de la famille organisatrice !

Chaque année, près de 60 voisins se réunissent pour partager ce beau moment de convivialité.

Et l'année suivante, même ambiance avec 4 autres personnes aux commandes ! Chacun son tour ! Un vrai plaisir !

Vous aussi, vous vous réunissez entre voisins ? Envoyez vos photos à la commune pour partager ces beaux moments de convivialité cassonnaise !



[La vie des quartiers]

Le Belvédère en chiffres depuis son ouverture

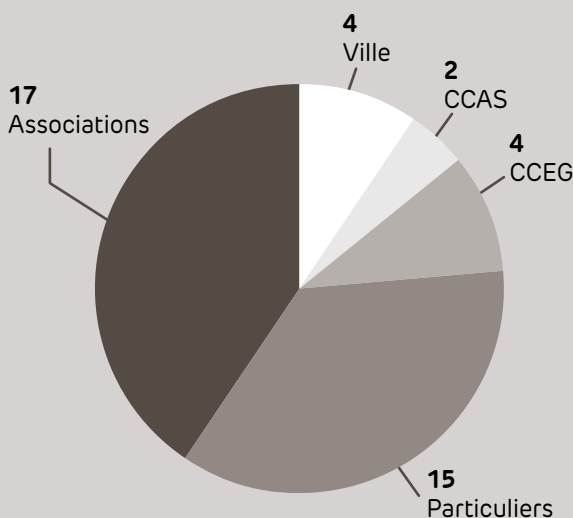
Le Belvédère a ouvert ses portes aux particuliers et aux associations pour organiser leurs événements au début de l'année 2026.

Depuis son ouverture, il y a eu 16 événements dans la salle et nous avons 26 demandes de réservations en cours (chiffres arrêtés fin mai 2026).

Consultez toutes les informations, tarifs, équipements, calendrier directement sur le site internet de la ville : casson.fr

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires : location@casson.fr

Nombre de réservations au total : 42



Réservez Le Belvédère !



Appel à manifestation d'intérêt : Constitution d'un groupe d'experts d'usage en situation de handicap

Dans le cadre de sa démarche en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité universelle, la commune de Casson souhaite constituer un groupe d'experts d'usage composé de personnes en situation de handicap.

Ce groupe aura pour vocation de contribuer, par son expertise d'usage, à l'évaluation et à l'amélioration des projets portés par l'équipe municipale durant le mandat 2026-2032, en apportant un regard concret, diversifié et représentatif des réalités vécues par les personnes en situation de handicap.

Objectifs du groupe

Les membres du groupe seront associés à la réflexion et à l'amélioration des actions menées par la commune de Casson, en partageant leur expérience et leur expertise d'usage.

À ce titre, ils pourront notamment :

- Partager leur vécu et leurs parcours dans différents domaines de la vie quotidienne ;
- Mettre en lumière les freins, mais aussi les solutions concrètes qui facilitent l'accessibilité et l'inclusion ;
- Contribuer à l'évaluation et à l'évolution de projets, d'aménagements, de services ou de dispositifs ;
- Être force de proposition pour améliorer concrètement les pratiques en faveur de l'accessibilité pour toutes les personnes en situation de handicap.

Leur contribution portera sur des sujets variés tels que :

- Le cadre bâti et l'environnement physique (bâtiments, voirie, espaces publics)
- Les mobilités et les transports
- La communication numérique et les démarches en ligne
- L'accueil et l'accessibilité des services publics
- L'accès aux soins
- La parentalité
- L'accès à la vie associative et citoyenne
- ... plus largement, toute action impactant l'autonomie, l'accès aux droits et la participation des personnes...

Profils recherchés

Nous souhaitons constituer un groupe représentatif de la diversité des situations de handicap, notamment des personnes en situation de :

- Handicap moteur
- Handicap visuel
- Handicap auditif
- Handicap psychique
- Handicap mental
- Troubles cognitifs

Les candidatures de personnes directement concernées sont privilégiées, mais les aidants peuvent également être considérés selon les situations.

Modalités de participation

Les membres du groupe seront consultés ponctuellement, sous différentes formes :

- Réunions (présentielles ou à distance)
- Tests d'usage
- Questionnaires ou entretiens

Les modalités seront adaptées afin de garantir la participation de chacun dans des conditions accessibles.

Candidature

Les personnes intéressées sont invitées à manifester leur intérêt en transmettant les éléments suivants :

- Leurs coordonnées nom/prénom/téléphone/mail ;
- Une courte présentation (profil, situation, centres d'intérêt) ;
- Leurs besoins spécifiques pour participer

à l'adresse suivante : ccas@casson.fr ou sur le formulaire en ligne suivant

<https://forms.office.com/e/huBTDAin74>

avant le : 15 septembre 2026.

En rejoignant ce groupe, vous contribuerez activement à construire des environnements, des services et des outils plus accessibles à toutes et tous.

Partageons nos passions

Association des parents de l'école Montgolfier – APEM

Cette année, l'APEM s'est lancée avec succès dans une nouvelle édition de sa randonnée. Pour l'occasion, les bénévoles ont créé 4 circuits en boucle pédestres et VTT de 5,5 km pour toute la famille, puis 10, 20 et enfin 30 km. Cette belle journée du 29 mars a réuni plus de 300 participants qui ont pu faire une pause sur leur parcours à l'Herbier Imaginaire avec Amalia ! Un très beau succès qui nous donne l'envie de pérenniser ce rdv de façon annuelle pour les cassonnais.

Après ce rdv sportif, place aux rdv festifs pour les enfants avec la boum de l'APEM fin mai... un bon moment de rires, de danse et de partage où enfants comme parents organisateurs ont eu plaisir à partager ensemble leur joyeuse énergie.

Enfin, la fête de l'école du 27 juin est venue clôturer cette année, organisée pour la deuxième fois au stade de Foot ! Un rdv familial, convivial et festif illuminé par nos enfants ! L'année 2025-2026 a été marquée par les nombreuses sorties de la maternelle au CM2. La mobilisation de l'APEM aura notamment permis cette année de financer intégralement la sortie cinéma de cet hiver, du matériel pour la cour maternelle et la salle de motricité, ainsi que de co-financer une sortie à Légenda Parc pour toute l'école.

Et comme chaque année de nombreux parents passent le relai du bénévolat de l'APEM pour suivre les nouvelles aventures de leur enfant, nous vous attendons à la rentrée afin de nous rejoindre et de constituer une nouvelle équipe de choc ! L'Assemblée Générale aura lieu fin septembre... Date à venir !

A très vite, et bon été à tous



École Sainte-Anne : une année riche et une aventure autour du monde qui s'achève

Cette année marque la troisième et dernière étape de notre grand projet pédagogique « autour du monde ». Après avoir débuté notre voyage en Polynésie, les élèves ont poursuivi leur découverte des cultures, coutumes et langues en explorant la Méditerranée, le Groenland, l'Afrique du Nord et enfin l'Amérique centrale.

Cette belle aventure s'est conclue par une fête de projet conviviale fin juin, qui a rassemblé de nombreux participants venus découvrir les réalisations des élèves et partager ce moment festif.

Tout au long de l'année, de nombreux projets ont rythmé la vie de l'école. Sur le plan sportif, les élèves ont participé aux Olympuces, aux séances de piscine ainsi qu'à des initiations au tennis et au badminton. Côté culturel et littéraire, les cinq classes se sont investies dans le Salon du livre et le Prix des Incorruptibles. La musique a également été mise à l'honneur avec la chorale de l'école.

Les élèves ont aussi pris part à un projet historique autour du camp américain. Enfin, plusieurs temps forts festifs ont jalonné l'année, comme le marché de Noël, la kermesse de juin et la fête de projet, qui ont rencontré un beau succès.

Par ailleurs, l'école s'est engagée dans une démarche d'ouverture avec le lancement du Label International. Elle a également entrepris la réécriture de son projet éducatif. Ce travail collaboratif a débuté lors d'un conseil d'établissement réunissant l'ensemble de la communauté éducative, permettant à chacun de contribuer à la construction de ce nouveau projet.

Enfin, l'APEL vous donne dès à présent rendez-vous pour son traditionnel vide-greniers, qui se tiendra exceptionnellement le **20 septembre** au château du Plessis. Un changement de date à noter dans vos agendas !

Les inscriptions peuvent se faire via le QR code présent sur l'article ou au 06 17 40 60 82.



Les bouquins champêtres recrutent

L'association Les bouquins champêtres est composée d'une quinzaine de bénévoles qui assurent les créneaux d'ouverture au public de la bibliothèque municipale les mercredis, samedis et dimanche.

D'autres missions sont assurées : équipement des livres, préparation des jeux, le tout dans une ambiance conviviale !

En 2026, le bureau évolue : Malvina prend le relais de Flora, Romain prend la suite de Soizic. Nous les remercions chaleureusement pour leur

investissement au sein de la bibliothèque depuis de nombreuses années !

Nous envisageons cette année de relancer un événement jeux de société, et nous proposerons comme chaque année, un spectacle à destination des petits et plus grands, au Belvédère, au moment de Noël.

Si vous êtes intéressé(e)s pour rejoindre les bénévoles, n'hésitez pas à venir à notre rencontre lors d'un créneau d'ouverture, ou de nous contacter par mail : bibliotheque@casson.fr

Transport solidaire Sucéens Section de Casson

Une association basée sur le bénévolat et l'échange, pour développer la solidarité, les liens sociaux entre les habitants de notre commune.

Une équipe de conducteurs bénévoles est à votre service pour vous conduire et vous accompagner lors de déplacements tels que rendez-vous médicaux, administratifs, faire des courses (pharmacie, marché, supermarché), rendre visite à un proche, etc... moyennant un dédommagement de 0,40 € par Km avec un forfait de 4 € si moins de 10 Kms. Chaque bénéficiaire de ce service devant être adhérent de l'association, coût de l'adhésion : 10 euros par an.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h, l'association Transports solidaires Sucéens Section de Casson propose une réponse amicale à vos besoins.

Nous avons un grand besoin de chauffeurs bénévoles pour nous permettre d'assurer sereinement les missions qui nous sont confiées.

Vous avez quelques disponibilités, vous pouvez rendre service, rejoignez-nous.

Tel. Coordinateur Casson : 06 99 33 27 77

Lancement de la nouvelle association : la chorale « Casson La Voix »

Nous avons le plaisir d'annoncer la création d'une nouvelle association dans notre commune : **Casson La Voix**. À l'origine de ce projet, trois amis cassonnais animés par une même envie : rassembler les habitants autour du plaisir de chanter, dans une ambiance conviviale et accessible à tous.

Pensée comme un véritable lieu de partage, la chorale accueillera des participants de 10 à 100 ans, débutants comme confirmés. Le répertoire se veut résolument moderne et fédérateur, mêlant pop, rock et variété française et internationale, afin que chacun puisse y trouver du plaisir et s'exprimer librement.

Pour garantir un accompagnement de qualité, les séances seront encadrées une semaine sur deux par une chanteuse professionnelle, qui apportera technique vocale, conseils personnalisés et énergie au groupe.

Les répétitions auront lieu chaque jeudi soir, de 20h à 22h, dans un esprit détendu mais structuré, favorisant la progression de chacun.

Les modalités d'inscription seront prochainement communiquées. L'association sera également présente au forum des associations début septembre, une belle occasion de rencontrer les membres fondateurs, d'en apprendre davantage sur le projet et, pourquoi pas, de rejoindre l'aventure.

Que vous chantiez déjà sous la douche ou que vous rêviez simplement d'essayer, Casson La Voix n'attend plus que vous pour faire vibrer la commune au rythme de la musique !

Pour plus d'informations, cassonlavoix@gmail.com et restez attentifs aux annonces municipales et à notre page Facebook.

CASSON LA VOIX LA CHORALE



A partir de Septembre
JEUDI DE 20H A 22H00

- INSCRIPTION DE SEPTEMBRE À JUIN
- TOUS NIVEAUX ACCEPTÉS
- À PARTIR DE 10 ANS
- COURS AVEC UNE PROFESSEUSE DE CHANT TOUS LES 15 JOURS
- PREINSCRIPTION VIA LE QR CODE



TARIFS :
ADULTE 80,00€
ENFANT 50,00€

CONTACT : 06 62 49 95 41 // CASSONLAVOIX@GMAIL.COM

Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Casson continue d'animer la vie de la commune avec un programme riche en événements et propose, cette année encore un programme d'animations varié pour rythmer la vie des cassonnaises et cassonnais.

Dès février, la saison a débuté avec le traditionnel concours de belote, réunissant les amateurs de cartes dans une ambiance chaleureuse. Au printemps, la chasse aux œufs a été revisitée avec une formule originale : un parcours fléché dans les rues de Casson, agrémenté d'énigmes à résoudre, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs familles.

L'été a été et sera marqué par plusieurs événements. La fête de la musique, le 20 juin, a animé la place Montréal avec un repas convivial et une soirée dansante. Pour bien finir la saison estivale, un concert champêtre au jardin sera prévu le vendredi 4 septembre, avec des planches apéro et un bar pour une ambiance détendue et conviviale avant la rentrée.

Cet automne sera marqué par une nouveauté très attendue : une soirée années 80/90 le 10 octobre au Belvédère, placée sous le signe de la musique et de la fête. Réservez votre date !

Le 28 novembre, le Fest-Noz fera son retour, après le succès de l'année précédente, en partenariat avec le festival Celtomania. Un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique celtique et de danses traditionnelles.

Enfin, le marché de Noël est prévu le dimanche 6 décembre, place Montréal.

Par ailleurs, le Comité met à disposition des habitants du matériel (barnum, équipements) pour accompagner leurs événements privés. Pensez-y et envoyez-nous un mail si besoin cdccasson@gmail.com !

Cependant, derrière ces événements se cache une réalité essentielle : le Comité des Fêtes manque cruellement de bénévoles.

L'organisation de ces événements repose uniquement sur l'engagement de 5 membres du bureau, et sans renforts, le comité des fêtes pourrait disparaître. L'association lance donc un appel à toutes les personnes motivées, souhaitant s'impliquer, même ponctuellement. Rejoindre le Comité, c'est participer activement à la vie de la commune, partager des moments conviviaux et contribuer à faire vivre ces rendez-vous qui font la richesse de Casson.



Moto club Tudoù Mat

Si vous souhaitez adhérer à notre devise : respect, solidarité, plaisir, sécurité...

Venez nous retrouver et profiter de bons moments conviviaux et de balades motos...

Nous parrainons l'Association Onco Plein Air (AOPA) Association de soutien aux enfants atteints de cancers des CHU de Nantes et d'Angers, par des actions au sein de l'hôpital et en plein air. Une bouffée d'air pour leur permettre de continuer à se battre contre la maladie !

Le moto club a proposé une balade de printemps le samedi 11 avril direction Saint Laurent des Autels pour la visite du Domaine de La Pigrisière. Nous étions 16 motards.

Le pique-nique du club a eu lieu le dimanche 14 juin à La Gacilly.



18^{ème} balade moto le samedi 26 septembre ;
Loto le samedi 5 décembre au Belvédère.



mctudoumat@outlook.fr

Facebook: Tudoù Mat Motosclub

Du nouveau pour l'Association « Moi Tout Seul »

L'Association **Moi Tout Seul** accompagne cette année 15 assistantes maternelles et 1 parent, répartis entre Casson, Nort sur Erdre et Grandchamp des Fontaines, soit 52 enfants accueillis.

Chaque jeudi matin, nous nous retrouvons à la **salle des sports de Casson** pour proposer aux tout-petits, de 0 à 3 ans, des activités de motricité adaptées à leur âge. Ces moments permettent aux enfants de découvrir leur corps, développer leur équilibre et s'éveiller en douceur à travers le jeu.

Depuis maintenant 3 ans, les assistantes maternelles de Casson se réunissent également le lundi matin à la **salle de la Marelle** pour des ateliers d'éveil et de découverte.

Ces rencontres sont particulièrement enrichissantes : elles offrent aux enfants l'occasion de se retrouver en petit groupe, de partager des jeux et d'apprendre à vivre ensemble, ce qui facilite ensuite leur entrée à l'école maternelle.

Pour les professionnelles de la petite enfance, ces temps sont aussi précieux, car ils permettent d'échanger sur les pratiques, de partager les expériences et d'offrir un accueil toujours plus bienveillant et adapté aux besoins de chaque enfant.

Grâce à la cotisation annuelle de 15 € par assistante maternelle, ainsi qu'au soutien de la Mairie dans le cadre du PEC (Plan Educatif Cassonnais), nous avons la chance de pouvoir proposer une intervention de l'école de Musique de Nort sur Erdre.

Choisir une assistante maternelle comme mode de garde, c'est offrir à son enfant **un environnement familial, rassurant et chaleureux**. L'association **Moi Tout Seul** permet à votre enfant de profiter d'activités collectives favorisant son éveil, sa socialisation et son autonomie en complément des activités proposées par le relais petite enfance.

Si vous souhaitez en savoir plus, contactez **Claire au 06 61 24 85 20**



L'association Respire poursuit son engagement pour le bien-être de tous

Jambes, bras, abdos, dorsaux, ça travaille à la salle de la Marelle, mais toujours avec douceur, et surtout dans la bonne humeur ! Que ce soit au pilates, au stretching ou dans le cours détends-toi, l'objectif est d'abord de prendre soin de son corps et de son esprit. Même philosophie pour les ateliers du dimanche matin, qui permettent de découvrir, que vous soyez adhérents ou non, la marche nordique, le qi-gong ou l'automassage relaxation par exemple.

Nouvelle activité proposée cette saison : le pilates chaise, qui, comme son nom l'indique, permet de pratiquer des exercices de pilates en étant assis ou en prenant appui sur une chaise. Une pratique douce et accessible à tous, même en cas de souci de santé ou de mobilité, temporaire ou permanent. Ce cours sera reconduit pour la saison 2026-2027, n'hésitez pas à nous demander des renseignements.

Des nouveautés également côté gestion de l'association : tout d'abord depuis septembre 2025, un partenariat avec le CCAS permet à toute personne orientée par ce dernier de bénéficier d'une inscription à un tarif très préférentiel.

Et en cette fin de saison, la préparation de la mise en place d'un nouveau Bureau, qui sera installé lors de l'assemblée générale du 23 juin et donc en place pour le lancement de la saison 2026-2027.

En attendant, comme chaque année n'oubliez pas de poursuivre le pilates et le stretching (ou de les découvrir !) pendant les cours de juillet : les mardis 7, 21 et 28 juillet et le jeudi 13 juillet de 10h à 12h et de 19h à 21h. Tarif de 10 € la séance, dégressif si participation à plusieurs séances. Inscription auprès de notre super coach Noémie au 06 62 58 60 45.



L'ANCRE

Pour que chacun retrouve le chemin de l'emploi, l'association Ancre, sur le canton de Nort est une structure d'accueil pour les demandeurs d'emploi. Elle est basée à Nort sur Erdre à la Maison de l'Emploi, et travaille en complémentarité avec le Service Emploi et la Mission Locale.

Pour retrouver un emploi, des missions de travail variées sont proposées : espaces verts, travail en entreprise, travaux de manutention, ménage, travail au sein des écoles et des structures périscolaires, périodes de remplacement....

L'association, exploite aussi un chantier de maraîchage où sont salariés des aides-maraîchers en réinsertion professionnelle. Dans ce chantier « les Jardins d'Avenir », les salariés sont en contrat de 28h par semaine et bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel pour se préparer à un emploi plus pérenne.

Les Jardins d'Avenir produisent des légumes en agriculture biologique, vendus aux particuliers, sous forme de paniers hebdomadaires, au prix de 10 €, 13 €, 20 € suivant la quantité.

Les paniers sont déposés chaque vendredi à la dépanneuse, l'épicerie locale et associative située

1 rue de Recouvrance à Casson où vous pouvez les retirer entre 16 et 20h.



Si vous êtes intéressés par les paniers : lesjardinsdavenir44@yahoo.fr, tel 07 68 00 41 23, site internet : www.ancre44.fr

Si vous cherchez du travail ;

Si vous avez besoin de renfort dans vos équipes de salariés : contact@ancre44.fr, tel : 02 40 29 57 60, site internet : www.ancre44.fr

Un beau succès pour Le TRAC : une saison sous le signe du plaisir et du partage

L'association Le TRAC – Théâtre Revue Amateur de Casson tient à remercier chaleureusement le public, venu en nombre assister à ses représentations. Cette année, la troupe adulte a même battu son record d'entrées, preuve de l'engouement pour le théâtre amateur local.

Autre grande réussite de la saison : la relance de la troupe jeune. Avec deux groupes d'enfants particulièrement assidus et investis tout au long de l'année, le travail a abouti à un spectacle présenté devant plus de 100 personnes. Quel bonheur de voir ces jeunes artistes prendre autant de plaisir sur les planches et partager leur énergie avec le public !

Ces représentations ont également marqué une étape importante, puisqu'elles se sont déroulées dans la toute nouvelle salle du Belvédère. Une véritable découverte, aussi bien pour les comédiens que pour les spectateurs, qui ont pu apprécier ce nouvel écrin culturel.

Dans une volonté de proposer toujours plus d'animations et de nouveautés, l'association a également lancé un nouveau concept : des ateliers d'improvisation, organisés fin mai et début juin. Une première expérience, qui pourrait être amenée à

évoluer en fonction de l'intérêt et des envies des participants.

Et ce n'est que le début ! La troupe adulte repartira sur les planches dès la prochaine saison, tandis que la troupe jeune poursuivra sur sa belle lancée. L'avenir du TRAC s'annonce d'ores et déjà placé sous le signe des rires, du plaisir et du partage.

Pour tout renseignement, contactez-nous à : traccasson@gmail.com



La Dépanneuse : épicerie locale associative, et participative



Ouverte depuis septembre 2022, la Dépanneuse permet de faire ses courses et de participer à l'économie du territoire en favorisant l'agriculture de proximité et en minimisant les déplacements.

Elle accueille adhérents et public dans un local mis à disposition par la mairie au 1, rue Recouvrance, dans l'ancien presbytère connu sous le nom de Riault.

Produits abordables, inflation minime en 4 ans, entraide et évolution pour les familles monoparentales

La Dépanneuse réunit 100 familles, travaille avec une quarantaine de producteurs locaux et propose environ 600 produits secs en stock, ou frais, sur commande. **Sans marge. Raison pour laquelle les produits restent abordables pour de très nombreux ménages.**

Car si le prix de l'alimentation, depuis 2022, a grimpé en flèche, ce n'est pas du tout le cas chez les producteurs locaux, dont la majorité des références reste compétitive avec les commerces classiques.

La ferme de Delphine nous approvisionne en volaille, les fromages, crêpes, galettes, yaourts, chocolats et pains arrivent au rythme hebdomadaire sur commande. La viande de bœuf vient de Vigneux-de-Bretagne, avec des animaux en pâturage élevés par la famille Rondeau. Et depuis janvier, le bois Suzin nous fournit en porc.

Le miel des Ruchers de l'Erdre, les conserves Joseph de la Bouvrie, les escargots d'Isabelle, notre hélicultrice, ainsi que les paniers de la mer de la famille Pelloquet sont proposés au local. Biotiful nous fournit en fruits et légumes de qualité à des prix très intéressants : nous préparons les paniers et grâce aux commandes groupées, ils effectuent des remises.

Parce que la partie entraide est tout aussi essentielle, nous avons pris la décision de rendre la participation facultative pour les familles monoparentales. Ceci afin de faciliter l'accès aux

produits et services lorsque l'organisation familiale est déjà bien complexe. Et au-delà de 70 ans, personne n'est tenu de participer au fonctionnement associatif, même si cela peut arriver, bien sûr, pour dépanner et par envie.

Tout au long de l'année nous organisons également de multiples événements, des ateliers, et de l'entraide. Un potager situé aux Lagunes permet de diversifier les activités proposées par notre association.

Et le samedi 26 septembre, nous vous donnons rendez-vous à 15h, au Belvédère, pour le 4ème Marché de notre Terroir en compagnie de producteurs locaux et d'artistes, pour l'anniversaire de notre épicerie hors sentiers battus.

Questions pratiques : l'épicerie, comment ça marche ?

- Les ventes associatives sont destinées aux adhérents. Nous organisons également des ventes directes devant le local avec les producteurs, ouvertes à tous.
- Pour faire ses courses à la Dépanneuse, deux conditions : cotiser 24 euros/an et par foyer, l'équivalent de 2 euros/mois, nécessaires à nos charges incompressibles. Et participer à hauteur de 2 h/mois, et par foyer. Lors d'un créneau d'ouverture, du réassort, pour un tour à la déchetterie, l'animation d'un atelier, potager, bricolage, etc

Des questions, des remarques, retrouvez-nous sur place ou contactez-nous par mail à ou au 06 44 04 90 06.

Horaires d'ouverture : mercredi 18h-20h, vendredi 16h-20h, samedi et dimanche 10h-12h

Fermeture annuelle du 1^{er} au 25 août.

Contact clcarbu@gmail.com 06 44 04 90 06



Grandchamp Arts Martiaux : retrouvons-nous sur les tatamis

Alors que l'été s'installe, notre association d'arts martiaux prépare déjà activement la nouvelle saison. A partir de septembre, nous vous donnons rendez-vous pour la reprise ! Les cours reprennent à leur rythme habituel, renforcement, judo ou jujitsu. Du loisir à la compétition, chacun y trouvera sa place, dès 4 ans.

Calendrier des activités :

- Juillet / Aout : Inscriptions en ligne.
- Septembre : Samedi 5, retrouvez-nous au forum des associations. Reprise des cours lundi 7.
- Novembre : Dimanche 22, le GAM organise une journée conviviale dédiée aux jeux de plateau pour le bonheur de tous.
- Décembre : c'est le temps des fêtes, des moments en famille et des traditionnelles démonstrations de fin d'année.

Infos pratiques :

Dojo : Salle Fabien Canu, Complexe des Cents Sillons, GDF

Cours : lundi au samedi (horaires selon âges)

Contact : Jean-Marie president@grandchamp-arts-martiaux.com 06 66 23 98 80

Site : www.grandchamp-arts-martiaux.com

Suivez-nous sur Facebook (portes ouvertes, stages).

Respect, confiance, dépassement de soi et convivialité, tels sont les maîtres mots au GAM. Le judo n'est pas uniquement un sport de combat, c'est une école de vie. Venez partager ces belles valeurs avec nous. Que vous soyez débutant ou ancien licencié, notre équipe de bénévoles et professeurs diplômés vous accueillera avec plaisir. Bonnes vacances et à très bientôt sur les tatamis !



Kokoro karaté

Suite à la séparation du Karaté avec l'association de Grandchamp Arts Martiaux.

Une nouvelle association voit le jour à **GRANDCHAMP des Fontaines** intitulée **KOKORO KARATE** ouvert à tous y compris les Cassonnaises et Cassonnais.

- Karaté à partir de 7 ans tous les mardis et jeudis de 18h30 à 19h45
- Genkido - discipline de santé créée par M. SFORZA Philippe qui regroupe le Tai Chi Chuan, le Qi Gong et le Karaté santé (vocation d'améliorer la santé et de réduire le stress pour les adultes) tous les jeudis à partir de 19h45 à 20h50.

NOUVEAU à Casson

Un cours de Karaté Self Défense à partir de 8 ans minimum et pour adultes est proposé tous les lundis de 18h45 à 20h à la salle TRISKEL rue des Ardillaux à Casson.

Dates à retenir :

Forum des associations à Grandchamp des Fontaines et Casson : le 5 septembre 2026

Loto organisé par KOKORO KARATE : le 13 décembre 2026.

Coordonnées :

Présidente Mme BRASSIER Françoise : 06 84 20 95 40

Professeur M SFORZA Philippe – 7ème Dan de Karaté - : 06 81 64 55 94

Vous avez la possibilité de consulter le site kokoro-karate.fr pour tous compléments d'informations.



Le Badminton de Casson toujours en grande forme !



Cette année marque un cap important pour notre association, qui fêtera ses 16 ans d'existence en septembre. À cette occasion, une soirée conviviale sera organisée le 16 septembre 2026 à la salle Le Belvédère, réunissant adhérents, bénévoles et partenaires autour d'un moment festif et fédérateur. Un bel événement en perspective pour célébrer toutes ces années de sport et de convivialité.

L'été est également l'occasion idéale pour (re) découvrir le badminton. Le club propose ainsi une licence été à seulement 50.00€, valable jusqu'au 31 août 2026, permettant à tous de rejoindre les terrains dans une ambiance détendue et accessible à tous les niveaux.

Depuis le début de l'année 2026, le club continue d'évoluer avec l'arrivée de notre nouvelle entraîneuse, Mégane, qui prend la relève à la suite du départ de Lou. Son énergie et son engagement contribuent déjà à renforcer la qualité des entraînements et l'accompagnement de nos jeunes joueurs. La formation reste une priorité et de plus en plus de nos joueurs participent aux tournois départementaux, témoignant de leur progression et de leur motivation.

Parallèlement, le club poursuit ses actions de découverte et d'initiation auprès des enfants des

écoles de la commune, pendant 2 journées, favorisant l'accès au sport dès le plus jeune âge.

Sur le plan sportif, nos équipes engagées en compétition portent haut les couleurs du club, avec de très beaux résultats cette saison. L'implication des joueurs et l'esprit d'équipe démontrent une nouvelle fois la vitalité de notre club.

Le Bad de Casson, ce sont aussi des animations et des tournois qui réunissent tous les participants autour de moments simples et conviviaux. On vient pour jouer mais surtout pour rigoler !

Le club continue ainsi d'allier performance, convivialité et ouverture à tous. Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, n'hésitez pas à venir partager l'aventure avec nous !

Nous vous proposons de venir essayer le badminton tout le mois de septembre. Le lundi, mardi ou vendredi soir et le dimanche matin, vous trouverez sûrement un moment pour venir chatouiller la plume avec nous dans une ambiance conviviale. Renseignements lors des soirs d'entraînement ou lors du forum des associations

Pour toutes questions : casson.bc44@gmail.com

Et pour s'inscrire c'est par ici :



ALFa Répit

ALFa Répit est une association qui soutient les aidants accompagnant un proche âgé dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive pour favoriser son maintien au domicile. Son territoire d'intervention est le Nord du département réparti en deux secteurs : Estuaire et Nord Loire.

L'association gère un accueil de jour et une plateforme de répit et d'accompagnement.

Elle propose du répit aux aidants en accueillant les aidés au sein de lieux adaptés

- Un accueil de jour à ST-GILDAS DES BOIS
- 5 haltes répit à GUERANDE, PORNICHET, VAY, DERVAL et ERBRAY
- Du répit à domicile gratuit

Le Relais des Aidants est un dispositif d'écoute et d'information qui propose des solutions (ateliers, entretien individuel, formation, groupe de parole...) pour limiter l'épuisement de l'aidant.

Des sorties et séjours répit sont également proposés pour les couples Aidants/Aidés. Toutes nos activités sont sur réservation.

ALFa Répit – le Relais des Aidants

www.alfarepit.fr

Plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants Contact : 02 40 66 94 58

Mail : contact@alfarepit.fr

Groupama

Groupama, en partenariat avec votre commune, vous propose une mutuelle communale : une complémentaire santé avec des garanties adaptées et des tarifs négociés, réservée aux habitants de Casson.

Vous avez le choix entre 3 formules qui vous permettent d'être remboursé de vos dépenses de santé selon vos besoins et votre budget :

- Une formule « **Eco** » couvrant les besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation
- Une formule « **Equilibre** » répondant à des besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation et permettant des remboursements en dentaire et optique
- Une formule « **Confort** » qui répond à des besoins importants en matière de soins médicaux, dentaire/optique, hospitalisation.

Rendez-vous dans l'agence de Sucé sur Erdre :
19 rue de la Mairie Tél : 02 40 77 94 69

Permanence le premier jeudi de chaque mois de
10h à 12h – Salle de la Grange



Groupama, en partenariat avec votre commune, vous propose une mutuelle communale : une complémentaire santé avec des garanties adaptées et des tarifs négociés⁽¹⁾, réservée aux habitants de Casson.

Vous avez le choix entre 3 formules qui vous permettent d'être remboursé de vos dépenses de santé selon vos besoins et votre budget⁽²⁾ :

- Une formule « **Eco** » couvrant les besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation,
- Une formule « **Equilibre** » répondant à des besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation et permettant des remboursements en dentaire et optique,
- Une formule « **Confort** » qui répond à des besoins importants en matière de soins médicaux, dentaire/optique, hospitalisation.

Prenez rendez-vous

Rendez-vous dans l'agence Groupama de Sucé-sur-Erdre : 19 rue de la Mairie - Tél. 02 40 77 94 69
Permanence le premier jeudi de chaque mois de 10h à 12h - Salle de la Grange

Aspect non contractuel, pour information



(1) Réduction de 5 % applicable sur la cotisation annuelle pour toute nouvelle souscription d'un contrat Santé & Groupama ou Groupama santé active, valable jusqu'en 31/12/2024. Sauf en cas de résiliation avant le 31/12 de la première année. L'entente sera conclue au premier de la durée d'assurance. Conditions d'adhésion disponibles dans les agences Groupama des départements 22, 23, 35, 44, 49 et 56. (2) Les prestations et services de l'offre sont soumis à conditions. Pour connaître les conditions et limites des garanties, se référer aux conditions générales du contrat disponibles en ligne sur le site Groupama Santé Active. - Contact Régionale d'Assurances Mutuelles Agréées Bretagne - Rue de la Loire - 35, 44, 49, 56 - 35000 Rennes cedex 303 844 800 RCS Rennes. Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels. Crédit photo : Audrey Chouveau / SHOOT.

Gym d'entretien - Fitness

Malgré une rentrée compliquée, les adhérentes sont restées motivées avec toujours plus de renforcement musculaire et de cardio. Merci à Emma, notre jeune prof de fitness, toujours pleine d'idées innovantes pour nous faire transpirer !

Pour la saison prochaine, n'hésitez pas à vous inscrire aux cours dispensés par un animateur diplômé : cardio, renforcement musculaire, step, tabata, circuit training, stretching...

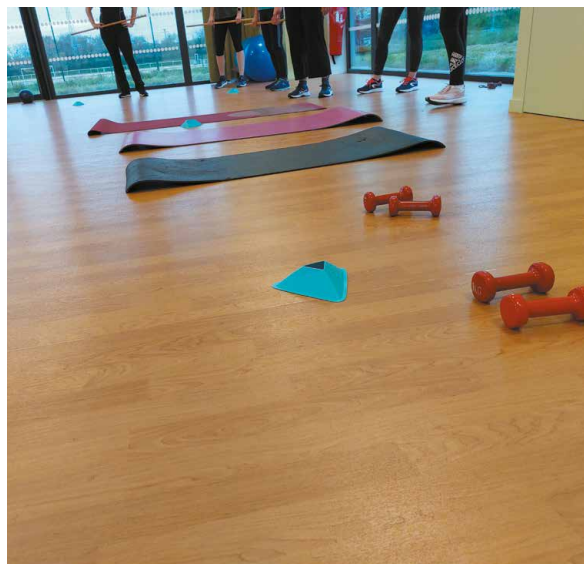
- Le mercredi à CASSON (salle La Marelle) uniquement de 19h30 à 20h30



Des cours sont également possibles sur Sucé-sur-Erdre et Grandchamp des Fontaines.

Voir site <https://www.adge44.fr/cours-pour-adultes-gym-dynamique-fitness/>

N'hésitez pas à me contacter... Estelle ROBERT / fele2806@gmail.com



Casson Basket Club : une saison 2025-2026 dynamique, conviviale

La saison 2025-2026 du CBC s'achève sur une note positive, confirmant le dynamisme et l'esprit familial de notre club.

Avec plus de 110 licenciés cette année, le CBC continue d'évoluer tout en préservant ses valeurs de convivialité et de partage. Parmi les succès notables, la section basket 3x3 ne cesse de séduire, rassemblant désormais une vingtaine de pratiquants. Accessible et flexible, cette pratique attire de nouveaux profils, notamment celles et ceux souhaitant reprendre le basket en douceur. Le club lance d'ailleurs un message clair : les portes restent grandes ouvertes à tous les curieux et passionnés.

Autre nouveauté de cette saison : le lancement de l'Éveil basket. Destinée aux plus jeunes, cette initiative a rencontré un bel engouement et sera reconduite la saison prochaine. À travers des parcours de motricité, des jeux ludiques pour apprendre à compter, reconnaître les couleurs, imiter des cris d'animaux ou tout simplement rigoler avec les copains, les enfants découvrent le sport.

La saison avait débuté dès la mi-septembre avec des matchs amicaux, donnant le ton d'une année riche en événements. Le club a poursuivi sur cette lancée avec plusieurs animations, dont le traditionnel tournoi 3x3 de Noël qui a rassemblé pas moins de 29 équipes (U15/U18/Seniors), ainsi qu'une soirée jeux (pétanque d'intérieur, slalom, Tossit, Gabaky, course aux oeufs...) organisée mi-mars.

Le CBC a également eu l'honneur d'accueillir les demi-finales de la coupe de basket de Loire-Atlantique, un événement marquant pour le club et ses bénévoles. Autre temps fort : l'inauguration du Belvédère par le CBC, célébrée avec un loto ayant réuni 210 participants.

Au-delà des résultats sportifs et des événements, cette saison restera surtout marquée par l'engagement collectif et les nombreux sourires partagés. Le Casson Basket Club tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses licenciés, les parents bénévoles, ses partenaires, son salarié, la mairie ainsi que le BCSE pour leur soutien indispensable. Sans eux, rien de tout cela ne serait possible.

Le club donne d'ores et déjà rendez-vous à ses adhérents et futurs licenciés dès la fin août pour le stage de reprise, puis tout au long du mois de septembre pour les séances d'essai ouvertes à toutes les catégories.



Transport solidaire Sucéens Section de Casson

Une association basée sur le bénévolat et l'échange, pour développer la solidarité, les liens sociaux entre les habitants de notre commune.

Une équipe de conducteurs bénévoles est à votre service pour vous conduire et vous accompagner lors de déplacements tels que rendez-vous médicaux, administratifs, faire des courses (pharmacie, marché, supermarché), rendre visite à un proche, etc... moyennant un dédommagement de 0,40 € par Km avec un forfait de 4 € si moins de 10 Kms. Chaque bénéficiaire de ce service devant être adhérent de

l'association, coût de l'adhésion : 10 euros par an.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h, l'association Transports solidaires Sucéens Section de Casson propose une réponse amicale à vos besoins.

Nous avons un grand besoin de chauffeurs bénévoles pour nous permettre d'assurer sereinement les missions qui nous sont confiées.

Vous avez quelques disponibilités, vous pouvez rendre service, rejoignez-nous.

Tel. Coordinateur Casson : 06 99 33 27 77

Casson mon Pays

Histoire des écoles de Casson

Non, à Casson, ce n'est pas Charlemagne qui a inventé l'école, mais Guizot, qui en 1833, par sa loi, a imposé aux communes de plus de 500 habitants d'ouvrir une école primaire pour les garçons.

Ce n'est qu'en 1836 que la mairie loue une maison, au bas du bourg, pour y loger un instituteur et y recevoir les premiers élèves dans une salle d'étude.

Dix années plus tard, en 1846, la première école publique pour garçons ouvre ses portes. Elle se situait au 1, place de l'église.

Peu de temps après, en 1849, l'école Sainte-Anne fut construite sur un terrain donné par Urvoy-de-Saint-Bedan, châtelain au Plessis. Deux classes semblent y avoir été ouvertes, une pour les jeunes gens (garçons) avec un instituteur et une pour les filles avec les sœurs de la congrégation de Saint-Gildas. (On ne parle de garçons que dans un texte de 1851 ; ensuite, il semble que cette école n'ait accueilli, jusqu'au début du XX^e siècle, que des filles).

L'école publique, proche du cimetière, est insalubre. En 1876, dans un courrier de la mairie, on parle de travaux urgents, dans un contexte de surmortalité exceptionnelle dans la commune.

En 1884, le rapport de l'inspecteur d'académie est alarmant : « La situation de l'école est intolérable : tout y est d'une extrême insuffisance, classe, cour et logement. Il importe de prendre des mesures promptes en vue d'assurer aux élèves des locaux décents et salubres. Je dois faire observer en outre que la commune de Casson est dépourvue d'école publique de filles... ». La mairie projette alors la construction d'une nouvelle école de garçons.

En 1888, elle voit le jour, avec logement pour l'instituteur et salle communale. Ce bâtiment, vous le connaissez tous, car il s'agit de la mairie actuelle.

La construction vieillit mal, en témoigne le rapport de l'inspecteur en 1907 :

« ... le plafond des 2 classes fendille... portes et fenêtres ont besoin d'une couche de peinture... le ravalement du mur sud s'impose... les portes des privés sont disloquées... le mur du jardin doit être recrépi ».

En 1912, les bâtiments de l'école publique de filles sont terminés (emplacement actuel de la crèche, de la bibliothèque et de la maison qu'on appela autrefois Maison des associations) : deux classes ainsi qu'un logement pour y loger les enseignants.

En septembre 1920, les deux écoles publiques sont regroupées dans les bâtiments de l'école des filles. L'école publique mixte est née.

Dans l'entre-deux guerres, l'école Sainte-Anne, réservée aux jeunes filles jusqu'alors, accueille des garçons, selon le témoignage de nos anciens.

En 1938, l'école Saint-Louis est construite grâce aux dons et au bénévolat d'une partie de la population. Cette école privée est destinée aux garçons (les grands, les petits faisant leurs premières classes à l'école Sainte-Anne). Dotée d'une salle de théâtre, elle permet la tenue de « séances récréatives » qui, avec les kermesses, aidèrent à rémunérer l'instituteur.

De 1943 à 1945, 90 enfants de Batz-sur-Mer, réfugiés au Plessis, y suivent leur scolarité dans des baraquements, jouxtant le château.

En 1963, l'école publique ferme ses portes, faute d'élèves. L'école Saint-Louis subit le même sort en 1967. Vingt ans plus tard, l'école publique Étienne et Joseph Montgolfier voit le jour. En 1982, elle accueille ses premiers élèves dans deux classes, maternelle et primaire. En janvier 2002, elle étrenne ses nouveaux bâtiments, route de Nort (école actuelle).

Il y a encore beaucoup à raconter sur l'histoire des écoles de Casson. Rendez-vous dans une prochaine Feuille de chêne.



ÉTAT-CIVIL

De décembre 2025 à mai 2026

ILS SONT NÉS...

Clémence Eon	05/12/2025
Esmée Pierin	16/12/2025
Lucas Nicolas	21/12/2025
Gautier Nicolas	26/12/2025
Callie Guimard	06/01/2026
Alice Malher-Verdier	07/01/2026
Frida Billiard	15/01/2026
Irys Billiard	15/01/2026
Clé Bidet	13/02/2026
Mia Riveron	13/02/2026
Soan Duteurtre	24/02/2026
Lya Duteurtre	24/02/2026
Ziani Bergeron	02/05/2026
Agathe Bonraisin	19/05/2026



ILS SE SONT UNIS...

Antoine Lecarpentier et Juliette Tricoire	13/12/2025
Soazic Le Borgne et Jean-François Parra	19/01/2026
Romane Poirier et Corentin Bonrinsin	21/02/2026
Alexis Auneau et Elise Raulo	13/03/2026
Christophe Chanu et Solène Du Bot	28/03/2026
Jean-François Denais et Diane Navarre	24/04/2026



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Michel Roger	05/02/2026
--------------	------------

AGENDA

JUILLET

7	CONSEIL MUNICIPAL
14	FÊTE NATIONALE
28	CONCERT AU JARDIN DU COMITÉ DES FÊTES

SEPTEMBRE

3	MUTUELLE COMMUNALE PERMANENCE GROUPAMA DE 10H - 12H SALLE DE LA GRANGE
5	FORUM DES ASSOCIATIONS 10H - 12H30 SALLE DU BELVÉDÈRE
13	LOTO DES JOYEUX AMIS
15	CONSEIL MUNICIPAL
19	REPAIR CAFÉ
20	VIDE GRENIER DE L'ÉCOLE STE ANNE AU CHÂTEAU DU PLESSIS
26	BALADE DU MOTO CLUB TUDOÛ MAT
26	MARCHÉ DE NOTRE TERROIR PAR C'EST L'CARBU

OCTOBRE

1	MUTUELLE COMMUNALE PERMANENCE GROUPAMA DE 10H - 12H SALLE DE LA GRANGE
Du 5 au 11	SEMAINE BLEUE

10	SOIRÉE ANNÉES 80/90 PAR LE COMITÉ DES FÊTES
----	---

NOVEMBRE

5	MUTUELLE COMMUNALE PERMANENCE GROUPAMA DE 10H - 12H SALLE DE LA GRANGE
7	REPAS DES AÎNÉS DU CCAS
11	ARMISTICE 1918
21	UNE NAISSANCE UN ARBRE
22	JOURNÉE JEUX DE SOCIÉTÉ PAR GRANDCHAMP ARTS MARTIAUX
28	FEST-NOZ DU COMITÉ DES FÊTES

DÉCEMBRE

3	MUTUELLE COMMUNALE PERMANENCE GROUPAMA DE 10H - 12H SALLE DE LA GRANGE
5	LOTO DU CLUB DE MOTO TUDOÛ MAT
6	MARCHÉ DE NOËL DU COMITÉ DES FÊTES
12	SPECTACLE DE NOËL DE LA BIBLIOTHÈQUE
18	LUMIÈRES GIVRÉES
19	REPAIR CAFÉ

JANVIER 2027

8	VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
---	-------------------------